

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? *En argent huitante huit francs dont les trois quarts sont payés par la Commune et le quart par les Enfants, en bled, une gerbe par Ma*  
B. De quelle source dérive-t-elle? comme de *Cinq Chars de Bois; dont trois de gros bois et de <sup>ceux</sup> saillies*

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
  - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
  - c. Fondations?
  - d. Caisses communales?
  - e. Biens d'église?
  - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
  - g. De biens-fonds?
  - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Le Régent n'ayant aucune observation essentielle à proposer et finit par des vœux les plus pressés pour la prospérité de la Nation et des Autorités qui la régissent.*  
*Dénys François Vaucher.*

*Voici ma réponse*

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

*Montagny*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

*Village*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

*Commune*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

*Montagny*

d. District?

*D'Yverdon*

e. Canton?

*Léman*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

*Dix minutes*

( Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons. )

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

*L'ancien Chateau dix minutes, un enfant.*  
*Le Moulin Chapuis dix minutes, point d'enfant.*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*85*  
*N. 43*

( 2 )

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? Vallayres 1/2 d'heure, Giez 1/2; Orge 1/2; Esert et Villars 1/2; Champvent 1/2; Chamblon 1/2; Yverdon 1/2; les Tuilleries 1/2; Grandson 1/2

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

## I N S T R U C T I O N .

- 5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école? Lecture, Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, Chant des Psaumes, Principes de Religion, la Morale
- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? Toute bannie, trois heures en hiver, et deux par jour l'été deux écoles par jour, quand il vient des enfans on les tient une heure, quelquefois plus d'autre fois moins suivant la quantité
- 7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage? La Ste Bible et l'Histoire d'Isaïe, Catéchisme d'Osterwald retouché, Recueil de Passages de l'Ecriture Ste. Plusieurs Psaumes et Cantiques, les Prières Chrétiennes
- 8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? L'Instituteur régle l'Ecole selon son intelligence
- 9°. Durée de l'école chaque jour? Voyez au n° 6
- 10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? Je les ai tous ensemble, et aussi longtemps les petits que les grands, et je fais des Classes pour éviter leur imitation

I I I.

## R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

- 11°. Instituteurs.
- a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? Le Pasteur avec l'agrément de la Commune par un examen.
- b. D'où est-il? De Montagny confirmé par le Bailli lors qu'il fut Bernois
- c. Son nom Alexandre Nicolas Oudin

( 3 )

- d. Son âge. 33 ans
- e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? Sa femme et trois enfans
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? Depuis Sept ans dans sa Commune
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? 2 ans Soldat aux Gardes Suisses, 6 ans domestique du Citoyen Loijs son Capitaine, et six mois depuis pour s'instruire pour figurer
- h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles font-elles? Le Chant des Psaumes et lecture à l'Eglise, quelque fois les Prières publiques, conduire l'Orloge du Village, Sonner midi.
- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?
- a. En hiver, } soit garçons ou filles. En hiver 52
- b. En été, } En été de 6 à 30 il ya beaucoup de variation

I V.

## R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

- 13°. Biens & fonds de chaque école. Point
- a. Possède-t-elle de pareils fonds?
- b. Quelle en est la valeur?
- c. Source des revenus. Des biens de la Commune
- d. Les biens d'écoles font-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? Chaque enfant doit donner une Jarre de blé, Les habitants payent dix baches par enfant à la Commune et les Bourgeois rien.
- 15°. Bâtiment de l'école. Impraticable pour l'Ecole, Je suis logé et fais l'Ecole dans ma maison, je loue cette de Commune seize francs par an.
- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?
- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?
- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?
- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. La Commune

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

120 francs, six chards de bois, la moitié en brassaites, 50 toises de terrain, une javelle de blé par enfant qu'il faut percevoir par les champs, ce qui est très désagréable, ce qui rend tout au plus dix masures, pesant dix huit livres

La solde du Régent provient entièrement des biens de la Commune qui consistent en fonds de terre.

L'Instituteur croit devoir observer qu'il y a beaucoup de Pauvres dans sa Commune, et peu de Riches, en sorte qu'il n'y a point de gratification, et il y a plusieurs occasions pour donner, et point pour recevoir.

Je fais les vœux les plus sincères pour la constante prospérité de notre chère Patrie, pour ceux qui la gouvernent et la régissent

Alexandre Nicolas Ovin Instituteur

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Montagny

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

Champvent  
Village éloigné d'un <sup>grand</sup> quart d'heure de la route d'Orbe à Yverdon  
Commune proprement dite

De la Paroisse et Agence de Champvent

D'Yverdon

Du Seman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

Les maisons du Village au milieu duquel la maison d'école est bâtie n'en font qu'une petite distance savoir le moins qu'on y en a pu laisser

Une ferme nommée la grange de Coppet distante environ un quart d'heure

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Où il y a quatre enfans qui fréquentent l'école  
Une autre ferme nommée grange maur ou il y a aussi quatre enfans qui fréquentent les écoles

37  
N. 44